

## REUNION PUBLIQUE DU 15 JANVIER 2009 SALLE DES FETES

### Questions posées :

#### - Equipements publics :

- A quand une nouvelle salle des fêtes ?

*Réponse :* M. le Maire précise que, comme l'a montré le diaporama précédemment présenté, cela n'est pas prévu en 2009. Un tel projet devra tenir compte de contraintes (stationnement, etc.). M. DUMONT indique que rien ne sera fait ici tant que le projet ne sera pas bien défini et les financements trouvés. Ce nouvel équipement devra répondre aux demandes des associations, comme cela se fait aujourd'hui. Il devra être un outil polyvalent et efficace. M. le Maire rappelle son souhait d'inclure un volet développement durable dans tout nouveau projet. Il souligne que la capacité d'investissement de la Ville est sa capacité d'endettement, soit 3 à 3,5 millions. Au-delà, ce n'est pas raisonnable. Il précise que la réflexion n'est pas lancée à ce jour.

- Comment refaire venir de jeunes groupes à l' Espace Saint André ?

*Réponse :* M. le Maire indique qu'il a demandé la réouverture du site aux groupes abbevillois. Des cours de slams, des lectures publiques y sont déjà réalisés.

#### - Environnement / aménagements :

- Installation de bancs rue Dumont.

*Réponse :* M. le Maire suggère d'y réfléchir tout en restant vigilant sur l'implantation afin d'éviter toutes nuisances, notamment nocturnes. Il rappelle que la Ville vient d'équiper son parc automobile de véhicules électriques afin de faciliter le déplacement des personnes âgées ou à mobilité réduite.

- Il faut forcer les Abbevillois à rentrer leurs poubelles.

*Réponse :* M. le Maire signale le manque d'accès pour certains logements. Certaines personnes partent aussi la semaine entière. Il faut faire de la pédagogie et éventuellement verbaliser : des agents peuvent être assermentés pour ce faire.

- Nombreuses déjections canines sur les trottoirs.

*Réponse :* Une campagne de sensibilisation va être réalisée. Si elle ne fonctionne pas, il faudra envisager la verbalisation.

- Est-il possible de réinstaller des panneaux d'affichage pour indiquer des informations associatives et syndicales?

*Réponse :* M. le Maire précise que ceci va être vu mais précise que de tels aménagements nécessitent aussi du respect de la part des utilisateurs.

- Quel avenir pour les jardins ouvriers rue du Lieutenant Caron ?

*Réponse :* M. le Maire annonce qu'une réflexion est menée pour préserver les jardins, pour les rendre plus pratiques notamment.

#### - Voirie :

- Trottoirs « à bulles et à trous », pavés bancales (rue Dumont, rue des Minimes). Que compte faire la Ville ?

*Réponse :* M. le Maire indique qu'un programme pluriannuel est nécessaire. Il rappelle qu'un lourd retard a été pris, rien n'ayant été fait depuis longtemps. Il convient d'améliorer les choses progressivement, en tenant compte de certaines difficultés, telle que, par exemple, la partie privative square Boucher de Perthes.

- Alors que les règles d'urbanisme imposent des couleurs précises pour les remises en peinture des façades ou pour les toitures, la Ville répare ces trottoirs avec des produits différents créant ainsi des trottoirs multicolores, ce qui est navrant notamment aux abords des sites classés. Est-ce une question de coût ??

*Réponse :* M. le Maire demande que les endroits concernés lui soient précisés pour que ces problèmes soient revus. Il indique que le prix est le même que l'enrobé soit noir ou rouge.

- Manque de pistes cyclables.
- Pistes cyclables à repeindre en vert (ex Boulevard Vauban) et nouvelles pistes à créer

*Réponse :* M. le Maire informe que de nouveaux projets sont à l'étude qui intègrent les pistes cyclables. La demande de remise en peinture sera vue avec les services concernés.

- Différence de traitement entre les habitants des quartiers et ceux du centre-ville (Riverain de l'Avenue du Président Vincent Auriol)

*Réponse :* M. le Maire rappelle que la part principale des investissements du projet de budget pour l'année 2009 est l'aménagement des quartiers. Le nettoyage de la voirie est effectué régulièrement, dans tous les secteurs de la Ville. L'information sera communiquée aux services compétents.

- Les trottoirs sont peut être nettoyés à 7 heures mais ils sont déjà sales à 9 heures.

*Réponse :* M. DUMONT tient à rappeler le travail exemplaire des agents municipaux.

- Rue des Minimes : les trottoirs enneigés n'ont pas été nettoyés par la Sous-préfecture ? Comment respecter les lois si l'Etat ne les respecte pas lui-même. (Mme Anne TRANCART)

*Réponse :* M. le Maire confirme que le nettoyage incombe aux habitants. Il rappelle que les agents ont fortement travaillé mais que les 200 kilomètres de trottoirs ne peuvent pas être faits simultanément. Il indique qu'en cas de problème (chute, etc.), la responsabilité incombe au propriétaire.

- Les passages protégés au niveau de l'angle Boucher de Perthes – résidence du Ponthieu sont restés verglacés jusqu'à la fin de la vague de froid (Mme Anne Trancart).

*Réponse :* M. le Maire indique que cette voie a été sablée. Il précise qu'en dessous de – 5°C le sel ne fonctionne plus ; un sablage est alors nécessaire. La difficulté réside dans le fait que cela peut ensuite regeler et nécessite donc de nouveaux passages.

#### **- Travaux :**

- Une fin des travaux du collège en 2011 signifie-t-elle que la grue restera jusqu'à cette date ?

*Réponse :* M. le Maire indique que le démontage de la grue a pris du retard en raison des conditions climatiques. Il devrait pouvoir être réalisé sous peu.

- En raison des travaux de démolition du collège, les véhicules des riverains ont été couverts de poussière pendant plusieurs semaines. Dans de tels cas, il faudrait penser à offrir à chaque habitant un lavage automatique par semaine.

*Réponse :* M. le Maire confirme que de tels travaux de démolition sont générateurs de poussière.

- Qu'en est-il du quartier Saint Jacques ?

*Réponse :* M. le Maire indique que les locaux BAAG seront libérés en juin 2009. Un projet de logements est en cours sur ce site. Il précise que la sauvegarde de l'église St Jacques est estimée, à minima, à 6 millions d'euros. Une rencontre publique aura lieu à ce propos ; cette question concerne tous les contribuables abbevillois. M. le Maire les sites culturels font partie du patrimoine abbevillois.

#### **- Sécurité :**

- Manque de présence de la Police Municipale.

*Réponse :* M. le Maire indique qu'il a demandé à la Police Municipale de circuler plus souvent à pied en centre-ville et dans les quartiers.

- Demande de passage de la Police Municipale à la fin des matches de handball.

*Réponse :* M. le Maire indique que la Police Municipale ne travaille pas la nuit. La demande sera transmise à la Police Nationale. Il précise que l'éclairage public est à revoir également pour les stationnements situés à l'arrière de la salle des fêtes.

## - Budget :

- La baisse des recettes annoncée pour la politique de la ville ou la fermeture de la sucrerie n'entraînera-t-elle pas une baisse des recettes présentée en début de réunion ?

*Réponse :* M. le Maire précise que les calculs présentés ont été effectués en tenant compte des diminutions annoncées. Pour ce qui concerne la taxe professionnelle, le risque est porté par l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de l'Abbevillois. Concernant la mise en place des quotients familiaux, les recettes correspondantes représentent peu d'impact dans la globalité. M. le Maire précise que cette mise en oeuvre permet d'avoir plus de demandes.

## - Démocratie locale :

- Demande de réunions de ce type dans d'autres quartiers (Soleil Levant et Platanes par exemple).

*Réponse :* M. le Maire indique que cela sera fait l'an prochain.

## - Circulation et stationnement :

- Présence de cyclistes sur les trottoirs.
- Scooters et vélos circulant sur les trottoirs.

*Réponse :* La Police Municipale peut arrêter ce type de comportement et rappeler les règles aux contrevenants.

- Trottoirs Boulevard de la République / stationnement en travers empêchant la circulation piétonne.

*Réponse :* La Police sera vigilante sur ce secteur.

- Demande de changement de sens de circulation de la rue Dumont.

*Réponse :* M. le Maire indique qu'une étude a été lancée ; un comptage est prévu début février. Cette information sera transmise au Cabinet d'étude. Cette demande est à traiter globalement, en tenant compte de la place du Grand Marché.

- Rue Millevoeye : le changement de sens temporaire dure. La Police Municipale avait suggéré à une époque le changement de sens de la rue Dumont afin de faciliter la circulation.

*Réponse :* M. le Maire signale que le stationnement alterné 15 jours n'aide en rien, tout comme les travaux du collège dont la fin des travaux est prévue en 2011. Il souligne toutefois que le changement de sens peut créer des inconforts ailleurs.

- A quand la mise en sens unique de la Rue Chabaille (deux demandes)?

*Réponse :* Tout comme les précédentes demandes, ceci est à signaler au Cabinet d'étude chargé du plan de circulation.

- Est-il possible d'empêcher les piétons de téléphoner lorsqu'ils franchissent un passage piétons ? Ils ne font pas attention aux véhicules qui arrivent (M. Leduc)

*Réponse :* M. le Maire rappelle que les piétons sont prioritaires sur les passages piétons.

- Boulevard des Prés : Stationnement sur les trottoirs d'une personne qui n'est jamais verbalisée et qui menace les piétons. La Police Municipale devrait faire quelque chose.

*Réponse :* M. le Maire reverra ce point avec la Police Municipale.

## - Economie / Emploi :

- A quand un second hypermarché à Abbeville ?

*Réponse :* M. le Maire rappelle qu'il se prononce contre l'installation de nouveaux hypermarchés. Il souhaite relancer du commerce de proximité. Il rappelle l'extension d'Intermarché.

- La ville doit disposer de structures de formations. Des dossiers du Tribunal se perdent entre Abbeville et Amiens. Quel avenir pour les friches industrielles ? Les entreprises touchent des aides pour fermer ensuite. Il faut donner un avenir aux jeunes. L'exode des travailleurs vers d'autres villes est regrettable. (M. SELLIER).

*Réponse :* M. le Maire rappelle que la compétence économique a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier à la Communauté de Communes de l'Abbevillois. Une commission de contrôle des aides sera mise en place. Il espère que les entreprises se souviendront des aides des collectivités (exemple cité : Valéo). Pour ce qui est de la formation, la Ville a perdu dans les années 80 la chance de créer une antenne de l'Université de Picardie. Aujourd'hui, un projet est en cours avec le Rectorat afin de créer une filière qui mènerait jusqu'à la licence professionnelle dans le tourisme et le développement durable. Il s'agit d'un sujet important mais de la compétence de la Région. M. DUMONT indique qu'il est inadmissible que des dossiers du tribunal se perdent entre Abbeville et Amiens. Concernant les friches, il rappelle que des projets sont en cours pour les terrains ex-Maillard et Margot. Il convient d'être plus réactifs sur le devenir d'une friche. M. le Maire souligne que tout projet est dépendant du contexte économique : les banquiers sont aujourd'hui frileux, tant pour les entreprises que pour les particuliers. A propos de la Sucrierie, il précise que ce dossier est suivi de près par la Ville afin de retrouver très vite une activité sur le site (pépinières d'entreprises, etc.).

- Il serait souhaitable que les commerçants puissent acquérir des parcelles afin d'y créer leur activité plutôt que passer par un promoteur immobilier qui prendra l'ensemble du foncier pour bâtir puis louer à des prix exorbitants aux mêmes commerçants. Des locaux sont disponibles en veille, mais il est demandé des pas de porte exorbitants. Les petits commerçants ne peuvent s'en sortir alors.

*Réponse* : M. le Maire indique qu'il y a deux projets sur la friche Maillard. Il souligne l'originalité et le dynamisme du commerce abbevillois dû aux commerces indépendants et non franchisés. Il précise que la Ville doit avoir son mot à dire dans les changements d'enseignes. Ainsi une réflexion est actuellement menée concernant le droit de préemption urbain, qui permettrait de veiller à la diversité des enseignes. M. le Maire informe que la Ville a choisi de conclure un accord avec le Groupe Vinci afin d'éviter le stationnement payant. Cet accord, plutôt que des procédures interminables, permettra de refaire au plus tôt la place du Grand Marché et de retirer la palissade en place. M. le Maire se félicite de la réouverture d'épiceries en centre ville. Les commerçants indépendants apportent une qualité de service.

#### - Services publics :

##### - Centre hospitalier :

- Comment se déroulera le référendum sur le Centre Hospitalier ? Quel est le projet exact ? Il n'y a déjà presque plus de spécialistes sur Abbeville (dermatologues, etc.) ? (M. Blondin)

*Réponse* : M. Le Maire indique que le libellé de la question pas encore défini. Les maires du Pays ont été sollicités pour réaliser cette consultation. M. DUMONT rappelle les différents projets annoncés depuis janvier 2008, ainsi que projet de réforme prévu pour début 2009. Il précise également que la question du rachat de l'immobilier de la clinique actuelle n'est pas résolue. Il indique qu'il n'est pas interdit de travailler ensemble (Centre Hospitalier et clinique) mais que cet avenir doit être défini clairement : financement de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, financement des autres collectivités, devenir des personnels, etc. M. le Maire évoque la fermeture du tribunal alors que les audiences sont en hausse, les inquiétudes quant au départ de services de la Sous-préfecture (notamment passeport pris en charge désormais par les mairies, cartes grises), les suppressions de postes annoncées dans l'Education Nationale pour la prochaine rentrée. La garantie de l'égalité des citoyens est mise en cause. Si, de plus, ceci s'accompagne de baisse ou suppression de dotations de l'Etat, on ne peut demander aux collectivités territoriales de récupérer seules les désengagements de l'Etat. Il faut savoir se mobiliser en dehors des idéaux politiques. M. le Maire rappelle que tant que la Ville le pourra, elle n'augmentera pas les impôts. Il convient de rechercher des aides afin que la Ville ne finance pas à 100% ses projets.

#### - Urbanisme :

- Où en sont les projets aux anciens abattoirs ?

*Réponse* : M. le Maire informe qu'une demande de création d'un cabinet comptable est en cours. Le projet d'un troisième collègue a été abandonné par le Conseil Général. Aucun projet de logements n'existe à ce jour.